



SAINT-JO SUP (<http://www.st-jo.fr>)
Lycée Privé Saint-Joseph
Centre de Commerce International
182 Quai George V
76600 LE HAVRE
Secrétariat : 02 35 22 51 52
Services généraux : 02 35 46 51 52

TARIF CPGE EC E
ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF :

Contribution familiale.....	1 469,37 €
Complément de formation pédagogique.....	561,92 €
Cotisation A.P.E.L..... (reversée intégralement à l'association des parents d'élèves)	21,30 €
Frais Enseignement Catholique..... (reversés intégralement aux organismes)	49,99 €
TOTAL.....	2 102,58 €

A L'INSCRIPTION OU A LA RÉINSCRIPTION :

* La somme de 1022,58 € correspondant à une partie de la contribution familiale, vous sera demandée.

RÈGLEMENT :

- Une facture vous parviendra en septembre 2018 d'un montant de 1080 €.
- Vous aurez trois possibilités de règlement :

- l'intégralité à réception de la facture,
- ou en 3 fois : 360 € à réception de facture,
360 € au 1^{er} décembre 2018,
360 € au 1^{er} Février 2019,
- ou en 8 fois : 135 € par mois.

le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2018.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- + Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS,
Chef d'Établissement



SAINT-JO SUP (<http://www.st-jo.fr>)
Lycée Privé Saint-Joseph
Centre de Commerce International
182 Quai George V
76600 LE HAVRE
Secrétariat : 02 35 22 51 52
Services généraux : 02 35 46 51 52

**TARIF CLASSE PREPARATOIRE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME
ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF :

Contribution familiale.....	1 284,62 €
Complément de formation pédagogique.....	471,98 €
Cotisation A.P.E.L..... (reversée intégralement à l'association des parents d'élèves)	21,30 €
Frais Enseignement Catholique..... (reversés intégralement aux organismes)	49,99 €
TOTAL.....	1 827,89 €

A L'INSCRIPTION OU A LA RÉINSCRIPTION :

* La somme de 795,89 € correspondant à une partie de la contribution familiale, vous sera demandée.

RÈGLEMENT :

- Une facture vous parviendra en septembre 2018 d'un montant de 1032 €.
- Vous aurez trois possibilités de règlement :

- l'intégralité à réception de la facture,
- ou en 3 fois : 344 € à réception de facture,
344 € au 1^{er} décembre 2018,
344 € au 1^{er} Février 2019,
- ou en 8 fois : 129 € par mois.

le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2018.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

+ Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS,
Chef d'Établissement



SAINT-JO SUP (<http://www.st-jo.fr>)
Lycée Privé Saint-Joseph
Centre de Commerce International
182 Quai George V
76600 LE HAVRE
Secrétariat : 02 35 22 51 52
Services généraux : 02 35 46 51 52

**TARIF SECTION TECHNICIENS SUPÉRIEURS
ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF :

Contribution familiale.....	974,97 €
Complément de formation pédagogique.....	531,30 €
Cotisation A.P.E.L..... (reversée intégralement à l'association des parents d'élèves)	21,30 €
Frais Enseignement Catholique..... (reversés intégralement aux organismes)	49,99 €
TOTAL.....	1 577,56 €

A L'INSCRIPTION OU A LA RÉINSCRIPTION :

* La somme de 809,56 € correspondant à une partie de la contribution familiale, vous sera demandée.

RÈGLEMENT :

- Une facture vous parviendra en septembre 2018 d'un montant de 768 €.
- Vous aurez trois possibilités de règlement :

- l'intégralité à réception de la facture,
- ou en 3 fois : 256 € à réception de facture,
256 € au 1^{er} décembre 2018,
256 € au 1^{er} Février 2019,
- ou en 8 fois : 96 € par mois.

le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2018.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- + Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS,
Chef d'Établissement